

**RENTABILITÉ A POSTERIORI DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2017
SUIVI APRÈS TROIS ANS
MARCHÉS RÉSIDENTIEL ET AFFAIRES**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1 PARAMÈTRES ET HYPOTHÈSES	3
2 MARCHÉ RÉSIDENTIEL	5
2.1 RÉSULTATS COMPARATIFS ET ÉCARTS AU MARCHÉ RÉSIDENTIEL	5
2.2 RÉSULTATS COMPARATIFS ET ÉCARTS POUR LES NOUVEAUX CLIENTS	5
2.3 RÉSULTATS COMPARATIFS ET ÉCARTS POUR LES AJOUTS DE CHARGE	6
3 MARCHÉ AFFAIRES	7
3.1 RÉSULTATS COMPARATIFS ET ÉCARTS DU MARCHÉ AFFAIRES	7
3.2 RÉSULTATS COMPARATIFS ET ÉCARTS POUR LES NOUVEAUX CLIENTS	7
3.3 RÉSULTATS COMPARATIFS ET ÉCARTS POUR LES AJOUTS DE CHARGE	9
4 SUIVI DES DÉCISIONS D-2019-124 ET D-2020-097	9
CONCLUSION	10

INTRODUCTION

1 Énergir, s.e.c. (Énergir) présente au Rapport annuel 2020 la rentabilité *a posteriori*,
2 comparativement à la rentabilité *a priori* du marché résidentiel et du marché affaires du Plan de
3 développement 2017 (le Plan).

4 Énergir présente aussi l'analyse des écarts significatifs afin de répondre à la demande de la Régie
5 de l'énergie (la Régie) dans sa décision D-2014-165 qui mentionnait :

6 « [79] **La Régie demande à [Énergir] de présenter systématiquement, dans les prochains**
7 **dossiers d'examen du rapport annuel, une analyse des écarts significatifs entre les résultats**
8 **a priori du plan de développement et les résultats a posteriori, après 3 ans et 6 ans.** »

9 Dans la décision D-2015-125 (paragr. 121) relativement au Rapport annuel 2014, Énergir fut
10 dispensée de produire et de déposer le suivi *a posteriori* des plans de développement six ans
11 après leur présentation *a priori*. Dans la décision D-2018-080 au dossier R-3867-2013, la Régie
12 demande à nouveau à Énergir de déposer lors de son rapport annuel un suivi *a posteriori* après
13 six ans de ses plans de développement. Toutefois, dans la décision D-2019-124 (paragr. 127)
14 relativement au Rapport annuel 2018, la Régie suspendait temporairement cette obligation :

15 « [...] **suspend Énergir de l'obligation de produire et de déposer le suivi a posteriori après**
16 **six ans, jusqu'en 2022 inclusivement, des plans de développement des projets inférieurs à**
17 **4,0 M\$^{...}, appliquant l'ancienne méthodologie, soit, d'ici la présentation, en 2023, des**
18 **données réelles du suivi a posteriori après trois ans du plan de développement 2019-2020,**
19 **appliquant la Nouvelle méthodologie** ».

1 PARAMÈTRES ET HYPOTHÈSES

20 Conformément à la décision D-2012-071 (paragr. 68), Énergir soumet les hypothèses de calcul
21 utilisées pour établir la rentabilité *a posteriori* du Plan. Les hypothèses sont les mêmes que celles
22 énumérées au Rapport annuel 2019 (R-4014-2019, B-0080, Énergir-14, Document 4,
23 section 1.1) :

24 1) Les clients qui ont commencé à consommer continueront de le faire durant les années
25 suivantes, à l'exception des clients en chauffage temporaire qui cessent généralement de
26 consommer à l'année 1 ou 2;

- 1 2) Pour les clients en ajout de charge, la mesure du volume réel de consommation débute
2 six mois après la signature de la vente;
- 3 3) La projection des volumes et des revenus futurs pour les clients ayant accumulé un an de
4 consommation est calculée sur la base de la consommation des douze derniers mois
5 précédant le 30 juin de l'année où le suivi *a posteriori* est présenté à la Régie;
- 6 4) Pour les clients n'ayant pas accumulé un an de consommation, les données de volume
7 prévisionnelles présentées dans le Plan de développement *a priori* sont utilisées pour
8 calculer la rentabilité *a posteriori* du Plan;
- 9 5) Les données réelles pour les nouveaux clients reflètent la méthodologie présentée dans
10 le tableau de l'annexe 1 : *Marché résidentiel et marché affaires – Nouveaux clients,*
11 *Méthodologie d'établissement des données réelles par composante de revenu requis;*
- 12 6) Les données réelles pour les ajouts de charge reflètent la méthodologie présentée dans
13 le tableau de l'annexe 2 : *Marché résidentiel et affaires – Ajouts de charge, Méthodologie*
14 *d'établissement des données réelles par composante de revenu requis;*
- 15 7) La rentabilité *a posteriori* des marchés résidentiel et affaires est calculée en fonction des
16 paramètres du revenu requis d'origine, d'une part en utilisant les revenus ajustés selon la
17 grille tarifaire d'origine et d'autre part, en utilisant les tarifs réels, comme demandé par la
18 Régie dans sa décision D-2012-071 (paragr. 65);
- 19 8) Les données réelles de volumes et de revenus sont extraites en date du 30 juin et les
20 investissements réels en date du 30 septembre de l'année où le suivi *a posteriori* est
21 présenté à la Régie; et
- 22 9) Le calcul des volumes et des revenus *a posteriori* des dossiers non mesurés en ajout de
23 charge est basé sur le taux de réalisation réel des volumes et des revenus des dossiers
24 mesurés pour le segment de marché concerné.

2 MARCHÉ RÉSIDENTIEL

2.1 RÉSULTATS COMPARATIFS ET ÉCARTS AU MARCHÉ RÉSIDENTIEL

1 Le tableau de l'annexe 3 : *Comparaison du plan de développement résidentiel – nouveaux clients*
2 *et ajouts de charge* présente la rentabilité *a priori* et *a posteriori* du Plan pour l'ensemble du
3 marché résidentiel.

4 Selon la grille tarifaire d'origine, le taux de rendement interne (TRI) *a posteriori* est de 6,23 %
5 comparativement à un TRI *a priori* de 7,98 %, soit une diminution de 1,75 %. Le point mort *a*
6 *posteriori* est de 25,91 ans comparativement à un point mort *a priori* de 15,49 ans, soit une
7 hausse de 10,42 ans.

8 Selon les tarifs réels, le TRI *a posteriori* s'élève à 6,10 % et le point mort se situe à 26,79 ans.

9 La diminution du TRI de 1,75 % s'explique principalement par une hausse des investissements
10 totaux de 1,5 M\$ (ou 12 %), laquelle est largement attribuable au segment des nouveaux clients.
11 Ce segment présente des investissements plus élevés que prévu pour un montant de 1,4 M\$. La
12 hausse des investissements totaux de 1,5 M\$ et leur étalement dans le temps expliquent en
13 majeure partie l'écart de 10,42 ans que l'on observe entre le point mort *a posteriori* et le point
14 mort *a priori*.

2.2 RÉSULTATS COMPARATIFS ET ÉCARTS POUR LES NOUVEAUX CLIENTS

15 Le tableau de l'annexe 4 : *Comparaison du plan de développement – marché résidentiel –*
16 *nouveaux clients* présente la rentabilité entre les informations *a priori* et *a posteriori* du Plan pour
17 le marché résidentiel des nouveaux clients.

18 Selon la grille tarifaire d'origine, le TRI *a posteriori* est de 6,37 % comparativement à un TRI
19 *a priori* de 7,96 %, soit une baisse de 1,59 %. Le point mort *a posteriori* est de 24,96 ans
20 comparativement à un point mort *a priori* de 15,57 ans, soit une hausse de 9,39 ans.

21 Selon les tarifs réels, le TRI *a posteriori* s'élève 6,25 % et le point mort se situe à 25,69 ans.

1 La diminution du TRI de 1,59 % s'explique principalement par la hausse des investissements de
2 1,4 M\$ (11 %) qui est attribuable à une hausse des immobilisations de 1,8 M\$ (19 %). Cette
3 hausse est atténuée par une baisse des subventions du Programme de rabais à la consommation
4 (PRC) de 0,5 M\$ (12 %).

5 L'écart à la hausse des coûts des immobilisations de 1,8 M\$ s'explique par des coûts de
6 branchements plus élevés que prévu pour les clients raccordés au réseau gazier dans le marché
7 de la conversion (1,2 M\$) et dans le marché de la nouvelle construction (0,5 M\$).

8 L'écart favorable de PRC de 0,5 M\$ s'explique surtout par un groupe de 10 projets domiciliaires
9 pour lesquels Énergir a révisé à la baisse le nombre de clients de même que le montant de PRC
10 qui leur est accordé.

2.3 RÉSULTATS COMPARATIFS ET ÉCARTS POUR LES AJOUTS DE CHARGE

11 Le tableau de l'annexe 5 : *Comparaison du plan de développement – marché résidentiel – ajouts*
12 *de charge* présente la rentabilité entre les informations *a priori* et *a posteriori* pour du Plan pour
13 le marché résidentiel des ajouts de charge.

14 Selon la grille tarifaire d'origine et selon les tarifs réels, le TRI *a posteriori* est de 0,00 %
15 comparativement à un TRI *a priori* de 10,77 % et le point mort *a posteriori* est supérieur à 40 ans
16 comparativement à un point mort *a priori* de 11,82 ans.

17 La proportion du nombre de dossiers non mesurés est de 4 % et la proportion des volumes
18 associés à ces dossiers représente 4 % des volumes signés totaux.

19 La baisse du TRI de 10,77 % et l'écart de point mort s'expliquent principalement par des
20 investissements totaux supérieurs de 0,1 M\$ à ce qui avait été prévu et par des volumes inférieurs
21 de 31 %. Énergir souligne que les investissements dans le marché résidentiel des ajouts de
22 charge sont faibles par rapport aux investissements totaux du marché résidentiel, ce qui influence
23 marginalement le TRI global de ce marché.

3 MARCHÉ AFFAIRES

3.1 RÉSULTATS COMPARATIFS ET ÉCARTS DU MARCHÉ AFFAIRES

1 Le tableau de l'annexe 6 : *Comparaison du plan de développement affaires – nouveaux clients et*
2 *ajouts de charge* présente les rentabilités *a priori* et *a posteriori* du Plan pour l'ensemble du
3 marché affaires.

4 Selon la grille tarifaire d'origine, le TRI *a posteriori* est de 14,70 %, comparativement à un TRI
5 *a priori* de 18,06 %, soit une diminution de 3,36 %. Le point mort, autant *a priori* qu'*a posteriori*,
6 est demeuré à 1 an.

7 Selon les tarifs réels, le TRI *a posteriori* s'élève à 14,27 % et le point mort se situe à 1 an.

8 La diminution du TRI de 3,36 % pour le marché affaires s'explique principalement par des
9 volumes inférieurs de 13 % (10 095 10³m³) et par une hausse du coût des investissements de
10 16 % (7,1 M\$).

3.2 RÉSULTATS COMPARATIFS ET ÉCARTS POUR LES NOUVEAUX CLIENTS

11 Le tableau de l'annexe 7 : *Comparaison du plan de développement affaires – nouveaux clients*
12 présente la rentabilité entre les informations *a priori* et *a posteriori* du Plan pour le marché affaires
13 des nouveaux clients. Le TRI *a posteriori* calculé selon la grille tarifaire d'origine est de 11,18 %,
14 comparativement à un TRI *a priori* de 14,80 %, soit une diminution de 3,62 %. Le point mort,
15 autant *a priori* qu'*a posteriori*, est demeuré à 1 an.

16 Selon les tarifs réels, le TRI *a posteriori* s'élève à 11,04 % et le point mort se situe à 1 an.

17 La baisse du TRI de 3,62 % pour les nouveaux clients du marché affaires s'explique
18 principalement par une diminution des volumes de 19 % (9 354 10³m³) et par une hausse du coût
19 des investissements de 20 % (8,0 M\$).

20 De cet écart, un volume de 2 717 10³m³ se rapporte à des ventes annulées et un volume de
21 3 300 10³m³ est attribuable à un groupe de 8 projets qu'Énergir a analysés. Les constats dégagés
22 sont les suivants : un client n'a pas atteint sa pleine capacité de production, un client a modifié
23 ses opérations depuis la signature de la vente et un client a mis en place des mesures d'efficacité
24 énergétique en recourant aux programmes d'Énergir. Par ailleurs, les mesures d'efficacité

1 énergétique hors programme implantées par les clients et l'effet de la COVID-19 pourraient
2 expliquer certains écarts défavorables au niveau des volumes.

3 La hausse du coût des investissements s'explique par la hausse du coût des immobilisations de
4 6,5 M\$ (10 %) et la baisse des contributions financières de 3,4 M\$ (10 %), compensée par la
5 réduction des subventions PRC de 1,9 M\$ (22 %). L'écart de 6,5 M\$ en immobilisations se
6 compose principalement d'un montant de 2,1 M\$ attribuable aux coûts de conduites et de 4,1 M\$
7 attribuable aux coûts de branchements relatifs à un groupe de 307 clients, soit 15 % des 2 024
8 nouveaux clients (voir colonne 2, ligne 5 de l'annexe 7).

9 Énergir a analysé la cause de la hausse du coût des immobilisations et les constats dégagés
10 indiquent des travaux plus complexes que prévu, tels qu'un changement de tracé survenu entre
11 l'estimation et la construction, la nécessité de réaliser les travaux en deux phases au lieu d'une,
12 ce qui implique des coûts additionnels de mobilisation, des travaux de décontamination plus
13 importants que prévu, certaines primes en raison du report des travaux, la présence de roc, le
14 recours au forage, et la conformité aux exigences de l'arrondissement qui n'étaient pas connues
15 au moment de l'estimation. Certains dépassements ont également été causés par la construction
16 de conduites et de branchements qui ont nécessité une longueur plus importante qu'anticipée.
17 Des économies principalement attribuables au projet d'extension de réseau à Saint-Marc-des-
18 Carrières (R-4021-2017)¹ atténuent l'effet défavorable de la hausse du coût des immobilisations
19 pour un montant de 1,4 M\$.

20 La baisse des subventions PRC *a posteriori* de 1,9 M\$ (22 %) atténuée en partie la hausse des
21 investissements et s'explique par les ventes annulées, par des clients qui n'ont pas installé les
22 appareils prévus initialement et par certaines subventions non réclamées. Les contributions
23 financières ont été de 3,4 M\$ inférieur à la prévision a priori. D'une part, la réduction d'une
24 subvention gouvernementale de 1,4 M\$ pour le projet d'extension de réseau à Saint-Marc-des-
25 Carrières s'explique par des coûts moins élevés que prévu et, d'autre part, une subvention
26 gouvernementale moins élevée qu'anticipée de 1,9 M\$ relativement au projet d'extension de
27 réseau dans les MRC des Appalaches et de Beauce-Sartigan (R-4020-2017). Énergir précise

¹ Voir Énergir-24, Document 1, au présent dossier.

1 que cette réduction de subvention a été prise en compte dans l'établissement du budget initial de
2 la demande d'investissement déposée à la Régie.

3.3 RÉSULTATS COMPARATIFS ET ÉCARTS POUR LES AJOUTS DE CHARGE

3 Le tableau de l'annexe 8 : *Comparaison du plan de développement affaires – ajouts de charge*
4 présente les rentabilités *a priori* et *a posteriori* du Plan pour les ajouts de charge du marché
5 affaires. Pour l'ensemble des dossiers d'ajouts de charge et selon la grille tarifaire d'origine, le
6 TRI *a posteriori* est de 51,52 %, comparativement à un TRI *a priori* de 44,93 %, soit une
7 augmentation de 6,59 %. Le point mort, autant *a priori* qu'*a posteriori*, est demeuré à 1 an.

8 Selon les tarifs réels, le TRI *a posteriori* s'élève à 53,27 % et le point mort se situe à 1 an.

9 La proportion du nombre de dossiers non mesurés est de 21 % et la proportion des volumes
10 associés à ces dossiers représente 29 % des volumes signés totaux *a priori*.

11 La hausse du TRI de 6,59 % des ajouts de charge du marché affaires s'explique principalement
12 par l'effet d'une réduction des coûts des subventions (PRC) de 0,9 M\$ (43 %) laquelle est
13 amenuisée par une baisse des volumes de 3 % (741 10³m³).

4 SUIVI DES DÉCISIONS D-2019-124 ET D-2020-097

14 Dans la décision D-2019-124 (paragr. 128) rendue au Rapport annuel 2018 (R-4079-2018), la
15 Régie demande à Énergir de déposer, dans le cadre des dossiers d'examen des rapports
16 annuels, les informations relatives à la progression de l'optimisation de la production des suivis
17 *a posteriori*, en lien avec le remplacement éventuel de systèmes informatiques.

18 Dans la décision D-2020-097 (paragr. 154), la Régie demande à Énergir de l'informer du
19 développement de l'optimisation de la production des suivis *a posteriori* dans le cadre du dossier
20 du Rapport annuel 2020, en lien avec l'évolution des dossiers R-3867-2013 (phase 3B) et
21 R-4086-2019.

22 Énergir informe la Régie qu'aucun progrès substantiel n'a été réalisé depuis la décision
23 D-2019-124 relativement à l'optimisation de la production des suivis *a posteriori*. Les raisons qui
24 expliquent l'absence de progrès sont les mêmes que celles identifiées au Rapport annuel 2019,

1 soit la conclusion de la phase 3B du dossier R-3867-2013 et le programme de modernisation
2 informatique (dossier R-4086-2019). Maintenant que la décision finale² pour la phase 3B du
3 dossier R-3867-2013 a été rendue, Énergir verra à considérer des pistes d'amélioration visant à
4 optimiser la production des suivis *a posteriori*.

CONCLUSION

5 Énergir évalue, trois ans après la présentation du Plan de développement *a priori* 2017, la
6 rentabilité *a posteriori* des marchés résidentiels et affaires. Selon la grille tarifaire d'origine, le TRI
7 *a posteriori* pour l'ensemble du marché résidentiel affiche une baisse de 1,75 % et cette
8 diminution s'explique principalement par une hausse des investissements totaux. Le TRI
9 *a posteriori* pour l'ensemble du marché affaires est en baisse de 3,36 %, qui s'explique
10 essentiellement par une baisse des volumes et par une hausse des investissements totaux.

11 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi relatif à la rentabilité *a posteriori*, trois**
12 **ans plus tard, des marchés résidentiel et affaires du Plan de développement 2017.**

² D-2020-126 (24 septembre 2020).

Annexe 1 Marché résidentiel et marché affaires – Nouveaux clients Méthodologie d'établissement des données réelles par composante de revenu requis						
Composantes	Année 0	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Nombre de clients	n/a	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de clients qui ont accumulé 1 an de consommation réelle au 30 juin, ou¹ • Nombre de clients faisant partie des projets pour lesquels l'ouverture du 1^{er} compteur a eu lieu il y a plus de 1 an au 30 juin¹ 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de clients qui ont accumulé 2 ans de consommation réelle au 30 juin, ou¹ • Nombre de clients faisant partie des projets pour lesquels l'ouverture du 1^{er} compteur a eu lieu il y a plus de 2 ans au 30 juin¹ 	Idem pour l'année en titre	Idem pour l'année en titre	Idem pour l'année en titre
Volumes (m ³)	n/a	Volumes réels des clients de l'année en titre	Volumes réels ou volumes à reporter ² des clients de l'année en titre	Idem	Idem	Idem
Revenus D (\$)	n/a	Revenus (réels ou ajustés selon la grille tarifaire d'origine ³) associés aux volumes de l'année en titre	Idem	Idem	Idem	Idem
Frais de conduite	Coûts réels avant le début de l'année 1 des projets d'extension	Coûts réels de l'année en titre des projets d'extension	Idem	Idem	Idem	Idem
<ul style="list-style-type: none"> • Frais de branchement • Contributions clients • CASEP-immo • Subventions (PRC) 	Coûts réels avant le début de l'année 1	Coûts réels de l'année en titre	Idem	Idem	Idem	Idem

¹ Les clients en chauffage temporaire cessent de consommer au cours de l'année 1 ou 2.

² Le volume à reporter, s'il y a lieu, est le volume réel des 12 mois précédant le 30 juin de l'année où le suivi *a posteriori* est présenté à la Régie.

³ Revenus ajustés selon la grille tarifaire d'origine : Revenus réels ajustés en fonction de la variation entre la grille tarifaire facturée et la grille tarifaire d'origine utilisée dans la rentabilité *a priori*, selon les taux approuvés par la Régie.

Annexe 2 Marché résidentiel et marché affaires – Ajouts de charge Méthodologie d'établissement des données réelles par composante de revenu requis						
Composantes	Année 0	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Nombre de clients		Dossiers mesurés : Nombre de clients avec un ajout de charge signé dans le plan de développement <i>a priori</i> et pour lequel Énergir prend la mesure <i>a posteriori</i> ¹ . Dossiers non mesurés : Nombre de clients avec un ajout de charge signé dans le plan de développement <i>a priori</i> et pour lesquels une ou plusieurs ventes d'ajouts de charge ont été signées ultérieurement à l'année du plan de développement <i>a priori</i> .	Idem	Idem	Idem	Idem
Volumes (m ³)		Dossiers mesurés : Différence entre le volume réel total de l'année en titre ² et le volume réel des 12 mois précédant la signature de la vente. Dossiers non mesurés : Application du taux de réalisation du volume réel pour les dossiers mesurés sur le volume prévu <i>a priori</i> pour l'année en titre.	Idem	Idem	Idem	Idem
Revenus D (\$)		Dossiers mesurés : Les revenus (réels ou ajustés selon la grille tarifaire d'origine ³) associés aux volumes réels d'ajouts de charge pour l'année en titre. Les revenus sont calculés à partir du taux de distribution marginal par client ³ . Dossiers non mesurés : Application du taux de réalisation des revenus réels pour les dossiers mesurés (réels ou ajustés selon la grille tarifaire d'origine ³) sur les revenus prévus <i>a priori</i> pour l'année en titre.	Idem	Idem	Idem	Idem
<ul style="list-style-type: none"> • Frais de branchement • Contributions clients • Subventions (PRC) 	Dossiers mesurés et non mesurés : Coûts réels avant le début de l'année 1	Dossiers mesurés et non mesurés : Coûts réels de l'année en titre	Idem	Idem	Idem	Idem

¹ Les dossiers mesurés *a posteriori* sont ceux pour lesquels aucune autre vente en ajout de charge n'a été signée après l'année du plan de développement *a priori*.

² La mesure du volume réel de consommation de l'année 1 débute six mois après la signature de la vente en ajout de charge.

³ Revenus ajustés selon la grille tarifaire d'origine : Représentent les revenus réels ajustés en fonction de la variation entre la grille tarifaire facturée et la grille tarifaire d'origine utilisée dans la rentabilité *a priori*, selon les taux approuvés par la Régie.

Annexe 3
COMPARAISON DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL - NOUVEAUX CLIENTS ET AJOUTS DE CHARGE
2017 A PRIORI vs 2017 A POSTERIORI

Ligne	Description	A priori ¹			A posteriori ²			Écart a priori vs a posteriori			Données utilisées a posteriori			
		Nouveaux (1)	Ajouts (2)	Total (3)	Nouveaux (4)	Ajouts (5)	Total (6)	Nouveaux (7)	Ajouts (8)	Total (9)	Réelles (10)	% réel (11)	Prévision (12)	% prévision (13)
1	Nombre de clients an 1	1 273	272	1 545	1 259	269	1 528	(14)	(3)	(17)	1 529	100%	(1)	0%
2	Nombre de clients an 2 (cumulatif)	1 385	272	1 657	1 466	269	1 735	81	(3)	78	1 736	100%	(1)	0%
3	Nombre de clients an 3 (cumulatif)	1 523	272	1 795	1 543	269	1 812	20	(3)	17	1 813	100%	(1)	0%
4	Nombre de clients an 4 (cumulatif)	1 633	272	1 905	1 617	269	1 886	(16)	(3)	(19)	1 816	96%	70	4%
5	Nombre de clients an 5 (cumulatif)	1 712	272	1 984	1 694	269	1 963	(19)	(3)	(22)	1 816	93%	147	7%
6	Volumes (10 ³ m ³) an 1	5 466	231	5 697	6 014	173	6 187	548	(57)	490	6 183	100%	4	0%
7	Volumes (10 ³ m ³) an 2 (cumulatif)	4 482	231	4 712	5 407	155	5 562	925	(75)	850	5 523	99%	39	1%
8	Volumes (10 ³ m ³) an 3 (cumulatif)	5 370	231	5 600	4 717	160	4 877	(652)	(71)	(723)	4 744	97%	133	3%
9	Volumes (10 ³ m ³) an 4 (cumulatif)	5 839	231	6 070	5 104	160	5 264	(735)	(71)	(806)	4 643	88%	620	12%
10	Volumes (10 ³ m ³) an 5 (cumulatif)	6 119	231	6 350	5 708	160	5 868	(411)	(71)	(482)	4 643	79%	1 224	21%
11	Immobilisations (000 \$) an 0	8 193	30	8 223	6 652	144	6 796	(1 541)	114	(1 427)	6 796	100%	0	0%
12	Immobilisations (000 \$) an 1	486	0	486	2 972	11	2 983	2 486	11	2 497	2 983	100%	0	0%
13	Immobilisations (000 \$) an 2	365	0	365	970	(2)	968	605	(2)	603	968	100%	0	0%
14	Immobilisations (000 \$) an 3	281	0	281	469	(0)	469	188	(0)	188	163	35%	305	65%
15	Immobilisations (000 \$) an 4	196	0	196	329	(0)	329	134	(0)	134	33	10%	297	90%
16	Immobilisations (000 \$) an 5	96	0	96	68	0	68	(28)	0	(28)	0	100%	68	0%
17	Total Immobilisations (incluant les frais généraux)	9 617	30	9 647	11 460	153	11 613	1 844	123	1 966	10 943	94%	670	6%
18	Subvention PRC (000 \$) an 1	2 944	177	3 121	1 237	110	1 347	(1 707)	(67)	(1 774)	1 347	100%	0	0%
19	Subvention PRC (000 \$) an 2	429	0	429	674	0	675	245	0	246	675	100%	0	0%
20	Subvention PRC (000 \$) an 3	422	0	422	401	0	401	(21)	0	(21)	401	100%	0	0%
21	Subvention PRC (000 \$) an 4	351	0	351	845	0	845	494	0	494	58	7%	787	93%
22	Subvention PRC (000 \$) an 5	196	0	196	680	0	680	484	0	484	0	100%	680	0%
23	Total Subvention PRC	4 342	177	4 518	3 836	110	3 947	(505)	(66)	(571)	2 481	63%	1 466	37%
24	Contributions clients ³ (000 \$) an 0	(254)	(3)	(257)	(123)	(2)	(125)	131	1	132	(125)	100%	0	0%
25	Contributions clients (000 \$) an 1	(542)	(60)	(602)	(506)	(1)	(507)	36	59	95	(507)	100%	0	0%
26	Contributions clients (000 \$) an 2	(53)	0	(53)	(95)	0	(95)	(42)	0	(42)	(95)	100%	0	0%
27	Contributions clients (000 \$) an 3	(39)	0	(39)	(80)	0	(80)	(41)	0	(41)	(80)	100%	0	0%
28	Contributions clients (000 \$) an 4	(31)	0	(31)	(53)	0	(53)	(22)	0	(22)	(32)	61%	(20)	39%
29	Contributions clients (000 \$) an 5	(23)	0	(23)	(22)	0	(22)	1	0	1	0	100%	(22)	0%
30	Total Contributions clients	(941)	(63)	(1 004)	(879)	(3)	(882)	62	60	123	(840)	95%	(42)	5%
31	Total des investissements (000 \$) an 0	7 939	27	7 966	6 529	142	6 671	(1 410)	115	(1 295)	6 671	100%	0	0%
32	Total des investissements (000 \$) an 1	2 888	117	3 005	3 703	120	3 823	814	4	818	3 823	100%	0	0%
33	Total des investissements (000 \$) an 2	741	0	741	1 549	(2)	1 547	808	(2)	806	1 547	100%	0	0%
34	Total des investissements (000 \$) an 3	664	0	664	790	(0)	790	125	(0)	125	484	61%	305	39%
35	Total des investissements (000 \$) an 4	516	0	516	1 122	(0)	1 122	606	(0)	606	59	5%	1 063	95%
36	Total des investissements (000 \$) an 5	269	0	269	726	0	726	457	0	457	0	100%	726	0%
37	Total Investissements	13 017	144	13 161	14 418	260	14 678	1 401	117	1 517	12 584	86%	2 094	14%
GRILLE TARIFAIRE D'ORIGINE ⁴														
38	Impact sur les tarifs													
39	Pour la première année (000 \$)	372	4	376	4	33	37	(368)	29	(339)				
40	Pour les cinq premières années (000 \$)	1 512	17	1 530	1 516	149	1 665	4	132	135				
41	Taux de rendement interne	7,96%	10,77%	7,98%	6,37%	0,00%	6,23%	-1,59%	-10,77%	-1,75%				
42	Point mort tarifaire (années)	15,57	11,82	15,49	24,96	n/a	25,91	9,39	n/a	10,42				
TARIFS RÉELS														
43	Impact sur les tarifs													
44	Pour la première année (000 \$)	372	4	376	(53)	25	(27)	(424)	21	(403)				
45	Pour les cinq premières années (000 \$)	1 512	17	1 530	1 472	144	1 616	(41)	127	86				
46	Taux de rendement interne	7,96%	10,77%	7,98%	6,25%	0,00%	6,10%	-1,71%	-10,77%	-1,88%				
47	Point mort tarifaire (années)	15,57	11,82	15,49	25,69	n/a	26,79	10,12	n/a	11,30				

¹ Le terme a priori répertorie aux résultats du plan de développement 2017 présentés dans le Rapport annuel 2017 (R-4136-2017, 20-oct-2018, Énergir-14, Document 5). Les modifications ont été apportées dans la présentation de certains investissements.

² Le terme a posteriori présente les résultats de l'analyse basée sur les clients, volumes, revenus et investissements réels disponibles à ce jour, en plus d'une projection pour les années à venir pouvant aller jusqu'à la septième année.

³ La projection concerne généralement les projets qui s'échelonnent sur plus de trois ans et les clients réels n'ayant pas cumulé 12 mois de consommation. Le modèle de revenu requis utilisé est le même que celui utilisé a priori, avec les paramètres d'origine.

⁴ Les contributions clients regroupent la contribution de raccordement de 300 \$ et les autres types de contribution (forfaitaires, emplacement et délai de raccordement).

⁵ Les résultats selon la grille tarifaire d'origine sont calculés avec les revenus réels ajustés en fonction de la variation entre la grille tarifaire facturée et la grille tarifaire d'origine utilisée dans la rentabilité a priori, selon les taux approuvés par la Régie.

Annexe 4
COMPARAISON DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT - MARCHÉ RÉSIDENTIEL - NOUVEAUX CLIENTS
2017 A PRIORI vs 2017 A POSTERIORI

Ligne	Description	A priori ¹	A posteriori ²	Écart a priori vs a posteriori	Écart a priori vs a posteriori	Données utilisées a posteriori			
						Réelles	% Réel	Prévision	% Prévision
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
1	Nombre de clients an 1	1 273	1 259	(14)	-1%	1 260	100%	(1)	0%
2	Nombre de clients an 2 (cumulatif)	1 385	1 466	81	6%	1 467	100%	(1)	0%
3	Nombre de clients an 3 (cumulatif)	1 523	1 543	20	1%	1 544	100%	(1)	0%
4	Nombre de clients an 4 (cumulatif)	1 633	1 617	(16)	-1%	1 547	96%	70	4%
5	Nombre de clients an 5 (cumulatif)	1 712	1 694	(19)	-1%	1 547	91%	147	9%
6	Volumes (10³m³) an 1	5 466	6 014	548	10%	6 009	100%	4	0%
7	Volumes (10 ³ m ³) an 2 (cumulatif)	4 482	5 407	925	21%	5 367	100%	39	1%
8	Volumes (10 ³ m ³) an 3 (cumulatif)	5 370	4 717	(652)	-12%	4 584	97%	133	3%
9	Volumes (10 ³ m ³) an 4 (cumulatif)	5 839	5 104	(735)	-13%	4 483	88%	620	12%
10	Volumes (10 ³ m ³) an 5 (cumulatif)	6 119	5 708	(411)	-7%	4 483	79%	1 224	21%
11	Immobilisations (000 \$) an 0	8 193	6 652	(1 541)	-19%	6 652	100%	0	0%
12	Immobilisations (000 \$) an 1	486	2 972	2 486	511%	2 972	100%	0	0%
13	Immobilisations (000 \$) an 2	365	970	605	166%	970	100%	0	0%
14	Immobilisations (000 \$) an 3	281	469	188	67%	163	35%	305	65%
15	Immobilisations (000 \$) an 4	196	329	134	68%	33	10%	297	90%
16	Immobilisations (000 \$) an 5	96	68	(28)	-29%	0	0%	68	100%
17	Total Immobilisations (incluant les frais généraux)	9 617	11 460	1 844	19%	10 790	94%	670	6%
18	Subvention PRC (000 \$) an 1	2 944	1 237	(1 707)	-58%	1 237	100%	0	0%
19	Subvention PRC (000 \$) an 2	429	674	245	57%	674	100%	0	0%
20	Subvention PRC (000 \$) an 3	422	401	(21)	-5%	401	100%	0	0%
21	Subvention PRC (000 \$) an 4	351	845	494	141%	58	7%	787	93%
22	Subvention PRC (000 \$) an 5	196	680	484	247%	0	0%	680	100%
23	Total Subvention PRC	4 342	3 836	(505)	-12%	2 370	62%	1 466	38%
24	contributions clients³ (000 \$) an 0	(254)	(123)	131	-52%	(123)	100%	0	0%
25	contributions clients (000 \$) an 1	(542)	(506)	36	-7%	(506)	100%	0	0%
26	contributions clients (000 \$) an 2	(53)	(95)	(42)	79%	(95)	100%	0	0%
27	contributions clients (000 \$) an 3	(39)	(80)	(41)	105%	(80)	100%	0	0%
28	contributions clients (000 \$) an 4	(31)	(53)	(22)	70%	(32)	61%	(20)	39%
29	contributions clients (000 \$) an 5	(23)	(22)	1	-3%	0	0%	(22)	100%
30	Total Contributions clients	(941)	(879)	62	-7%	(837)	95%	(42)	5%
31	Total des investissements (000 \$) an 0	7 939	6 529	(1 410)	-18%	6 529	100%	0	0%
32	Total des investissements (000 \$) an 1	2 888	3 703	814	28%	3 703	100%	0	0%
33	Total des investissements (000 \$) an 2	741	1 549	808	109%	1 549	100%	0	0%
34	Total des investissements (000 \$) an 3	664	790	125	19%	484	61%	305	39%
35	Total des investissements (000 \$) an 4	516	1 122	606	117%	59	5%	1 063	95%
36	Total des investissements (000 \$) an 5	269	726	457	170%	0	0%	726	100%
37	Total des investissements	13 017	14 418	1 401	11%	12 324	85%	2 094	15%
GRILLE TARIFAIRE D'ORIGINE⁴									
38	Impact sur les tarifs								
39	Pour la première année (000 \$)	372	4	(368)					
40	Pour les cinq premières années (000 \$)	1 512	1 516	4					
41	Taux de rendement interne	7,96%	6,37%	-1,59%					
42	Point mort tarifaire (années)	15,57	24,96	9,39					
TARIFS RÉELS									
43	Impact sur les tarifs								
44	Pour la première année (000 \$)	372	(53)	(424)					
45	Pour les cinq premières années (000 \$)	1 512	1 472	(41)					
46	Taux de rendement interne	7,96%	6,25%	-1,71%					
47	Point mort tarifaire (années)	15,57	25,69	10,12					

¹ Le terme a priori réside aux résultats du plan de développement 2017 présentés dans le Rapport annuel 2017 (R-4024-2017, B-0089, Énergir-14, Document 3). Des modifications ont été apportées dans la présentations de certains investissements.

² Le terme a posteriori présente les résultats de l'analyse basée sur les clients, volumes, revenus et investissements réels disponibles à ce jour, en plus d'une projection pour les années à venir pouvant aller jusqu'à la septième année. La projection concerne généralement les projets qui s'échelonnent sur plus de trois ans et les clients réels n'ayant pas cumulé 12 mois de consommation.

³ Le modèle de revenu requis utilisé est le même que celui utilisé a priori, avec les paramètres d'origine.

⁴ Les contributions clients regroupent la contribution de raccordement de 300 \$ et les autres types de contributions (forfaitaires, emplacement et délai de raccordement).

⁵ Les résultats selon la grille tarifaire d'origine sont calculés avec les revenus réels ajustés en fonction de la variation entre la grille tarifaire facturée et la grille tarifaire d'origine utilisée dans la rentabilité a priori, selon les taux approuvés par la Régie.

Annexe 5
COMPARAISON DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL - AJOUTS DE CHARGE
2017 A PRIORI vs 2017 A POSTERIORI

Ligne	Description	Dossiers mesurés a posteriori ¹				Dossiers non mesurés a posteriori ²					Tous les dossiers ³			
		A priori (1)	A posteriori ⁴ (2)	Écart a priori vs a posteriori (3)	Écart a priori vs a posteriori (4)	A priori (5)	A posteriori (6)	Écart a priori vs a posteriori (7)	Écart a priori vs a posteriori (8)	Proportion (9)	A priori (10)	A posteriori (11)	Écart a priori vs a posteriori (12)	Écart a priori vs a posteriori (13)
1	Nombre de clients an 1	260	257	(3)	-1%	12	12	0	0%	4%	272	269	(3)	-1%
2	Nombre de clients an 2 (cumulatif)	260	257	(3)	-1%	12	12	0	0%	4%	272	269	(3)	-1%
3	Nombre de clients an 3 (cumulatif)	260	257	(3)	-1%	12	12	0	0%	4%	272	269	(3)	-1%
4	Nombre de clients an 4 (cumulatif)	260	257	(3)	-1%	12	12	0	0%	4%	272	269	(3)	-1%
5	Nombre de clients an 5 (cumulatif)	260	257	(3)	-1%	12	12	0	0%	4%	272	269	(3)	-1%
6	Volumes (10 ³ m ³) an 1	223	168	(55)	-25%	8	6	(2)	-30%	4%	231	173	(57)	-25%
7	Volumes (10 ³ m ³) an 2 (cumulatif)	223	150	(73)	-33%	8	6	(2)	-30%	4%	231	155	(75)	-33%
8	Volumes (10 ³ m ³) an 3 (cumulatif)	223	154	(68)	-31%	8	6	(2)	-30%	4%	231	160	(71)	-31%
9	Volumes (10 ³ m ³) an 4 (cumulatif)	223	154	(68)	-31%	8	6	(2)	-30%	4%	231	160	(71)	-31%
10	Volumes (10 ³ m ³) an 5 (cumulatif)	223	154	(68)	-31%	8	6	(2)	-30%	4%	231	160	(71)	-31%
11	Immobilisations (000 \$) an 0	30	140	111	369%	0	3	3	100%	0%	30	144	114	380%
12	Immobilisations (000 \$) an 1	0	10	10	100%	0	1	1	100%	0%	0	11	11	100%
13	Immobilisations (000 \$) an 2	0	(2)	(2)	100%	0	(0)	(0)	100%	0%	0	(2)	(2)	100%
14	Immobilisations (000 \$) an 3	0	0	0	100%	0	(0)	(0)	100%	0%	0	(0)	(0)	100%
15	Immobilisations (000 \$) an 4	0	0	0	100%	0	(0)	(0)	100%	0%	0	(0)	(0)	100%
16	Immobilisations (000 \$) an 5	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
17	Total Immobilisations (incluant les frais généraux)	30	149	119	397%	0	4	4	100%	0%	30	153	123	410%
18	Subvention PRC (000 \$) an 1	176	109	(67)	-38%	1	1	0	0%	1%	177	110	(67)	-38%
19	Subvention PRC (000 \$) an 2	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
20	Subvention PRC (000 \$) an 3	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
21	Subvention PRC (000 \$) an 4	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
22	Subvention PRC (000 \$) an 5	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
23	Total Subvention PRC	176	109	(66)	-38%	1	1	0	0%	1%	177	110	(66)	-38%
24	Contributions clients (000 \$) an 0	(3)	(2)	1	-39%	0	0	0	100%	0%	(3)	(2)	1	-39%
25	Contributions clients (000 \$) an 1	(60)	(1)	59	-98%	0	0	0	100%	0%	(60)	(1)	59	-98%
26	Contributions clients (000 \$) an 2	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
27	Contributions clients (000 \$) an 3	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
28	Contributions clients (000 \$) an 4	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
29	Contributions clients (000 \$) an 5	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
30	Total Contributions clients	(63)	(3)	60	-95%	0	0	0	100%	0%	(63)	(3)	60	-95%
31	Total des investissements (000 \$) an 0	27	138	112	420%	0	3	3	100%	0%	27	142	115	432%
32	Total des investissements (000 \$) an 1	116	119	3	2%	1	2	1	73%	1%	117	120	4	3%
33	Total des investissements (000 \$) an 2	0	(2)	(2)	100%	0	(0)	(0)	100%	0%	0	(2)	(2)	100%
34	Total des investissements (000 \$) an 3	0	0	0	100%	0	(0)	(0)	100%	0%	0	(0)	(0)	100%
35	Total des investissements (000 \$) an 4	0	0	0	100%	0	(0)	(0)	100%	0%	0	(0)	(0)	100%
36	Total des investissements (000 \$) an 5	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
37	Total Investissements	143	255	113	79%	1	5	4	354%	1%	144	260	117	81%
GRILLE TARIFAIRE D'ORIGINE⁵														
Impact sur les tarifs														
38	Pour la première année (000 \$)	4	33	28	(0)		1	1			4	33	29	
39	Pour les cinq premières années (000 \$)	18	145	128	(0)		4	4			17	149	132	
40	Taux de rendement interne	10,68%	0,00%	-10,68%		22,46%	0,00%	-22,46%			10,77%	0,00%	-10,77%	
41	Point mort tarifaire (années)	11,96	n/a	n/a		1,00	n/a	n/a			11,82	n/a	n/a	
TARIFS RÉELS														
Impact sur les tarifs														
42	Pour la première année (000 \$)	4	24	20	(0)		1	1			4	25	21	
43	Pour les cinq premières années (000 \$)	18	140	122	(0)		5	5			17	144	127	
44	Taux de rendement interne	10,68%	0,00%	-10,68%		22,46%	0,00%	-22,46%			10,77%	0,00%	-10,77%	
45	Point mort tarifaire (années)	11,96	n/a	n/a		1,00	n/a	n/a			11,82	n/a	n/a	

1. Les dossiers mesurés a posteriori sont ceux pour lesquels aucune vente en ajouts de charge n'a été signée après 2017.

2. Les dossiers non mesurés a posteriori sont ceux pour lesquels il y eu d'autres ventes en ajouts de charge après 2017.

3. Tous les dossiers réfèrent aux informations de l'ensemble des ventes signées en ajouts de charge du plan de développement 2017 pour le marché affaires.

4. Le terme a posteriori présente les résultats de l'analyse basée sur les clients, volumes, revenus et investissements réels disponibles à ce jour. Le modèle de revenu requis utilisé est le même que celui utilisé a priori, avec les paramètres d'origine.

5. Les résultats selon la grille tarifaire d'origine sont calculés avec les revenus réels ajustés en fonction de la variation entre la grille tarifaire facturée et la grille tarifaire d'origine utilisée dans la rentabilité a priori, selon les taux approuvés par la Régie.

Annexe 6
COMPARAISON DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT AFFAIRES - NOUVEAUX CLIENTS ET AJOUTS DE CHARGE
2017 A PRIORI VS 2017 A POSTERIORI

Ligne	Description	A priori ¹			A posteriori ²			Écart a priori vs a posteriori			Données utilisées a posteriori			
		Nouveaux (1)	Ajouts (2)	Total (3)	Nouveaux (4)	Ajouts (5)	Total (6)	Nouveaux (7)	Ajouts (8)	Total (9)	Réelles (10)	% réel (11)	Prévision (12)	% prévision (13)
1	Nombre de clients an 1	2 161	1 014	3 175	2 131	1 003	3 134	(30)	(11)	(41)	3 133	100%	1	0%
2	Nombre de clients an 2 (cumulatif)	2 003	1 014	3 017	1 982	1 003	2 985	(21)	(11)	(32)	2 984	100%	1	0%
3	Nombre de clients an 3 (cumulatif)	2 014	1 014	3 028	2 023	1 003	3 026	9	(11)	(2)	2 986	99%	40	1%
4	Nombre de clients an 4 (cumulatif)	2 014	1 014	3 028	2 024	1 003	3 027	10	(11)	(1)	2 986	99%	41	1%
5	Nombre de clients an 5 (cumulatif)	2 014	1 014	3 028	2 024	1 003	3 027	10	(11)	(1)	2 986	99%	41	1%
6	Volumes (10 ³ m ³) an 1	55 773	25 293	81 065	52 167	24 956	77 124	(3 605)	(337)	(3 942)	76 935	100%	189	0%
7	Volumes (10 ³ m ³) an 2 (cumulatif)	48 160	25 293	73 453	46 076	24 769	70 845	(2 084)	(524)	(2 607)	69 403	98%	1 442	2%
8	Volumes (10 ³ m ³) an 3 (cumulatif)	50 018	25 293	75 311	42 387	24 580	66 968	(7 631)	(712)	(8 344)	64 776	97%	2 192	3%
9	Volumes (10 ³ m ³) an 4 (cumulatif)	50 123	25 293	75 415	40 769	24 552	65 321	(9 354)	(741)	(10 095)	62 471	96%	2 850	4%
10	Volumes (10 ³ m ³) an 5 (cumulatif)	50 123	25 293	75 415	40 769	24 552	65 321	(9 354)	(741)	(10 095)	62 471	96%	2 850	4%
11	Immobilisations (000 \$) an 0	65 081	3 275	68 355	55 876	2 724	58 600	(9 205)	(550)	(9 755)	58 467	100%	133	0%
12	Immobilisations (000 \$) an 1	539	0	539	13 851	535	14 385	13 312	535	13 846	14 385	100%	0	0%
13	Immobilisations (000 \$) an 2	123	0	123	812	(38)	774	690	(38)	651	774	100%	0	0%
14	Immobilisations (000 \$) an 3	0	0	0	1 443	3	1 445	1 443	3	1 445	729	50%	717	50%
15	Immobilisations (000 \$) an 4	0	0	0	302	(0)	302	302	(0)	302	275	91%	27	9%
16	Immobilisations (000 \$) an 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100%	0	0%	
17	Total Immobilisations (incluant les frais généraux)	65 742	3 275	69 017	72 284	3 223	75 507	6 542	(52)	6 490	74 630	99%	877	1%
18	Subvention PRC (000 \$) an 1	8 449	2 006	10 455	3 518	1 026	4 544	(4 931)	(981)	(5 912)	4 494	99%	50	1%
19	Subvention PRC (000 \$) an 2	164	0	164	1 226	85	1 311	1 062	85	1 147	1 001	76%	311	24%
20	Subvention PRC (000 \$) an 3	124	0	124	2 008	32	2 040	1 883	32	1 915	454	22%	1 585	78%
21	Subvention PRC (000 \$) an 4	0	0	0	68	0	68	68	0	68	0	100%	68	0%
22	Subvention PRC (000 \$) an 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100%	0	0%	
23	Total Subvention PRC	8 738	2 006	10 744	6 820	1 143	7 963	(1 918)	(863)	(2 781)	5 949	75%	2 014	25%
24	Contributions clients ³ (000 \$) an 0	(34 062)	(11)	(34 073)	(21 180)	(10)	(21 190)	12 883	1	12 884	(21 190)	100%	0	0%
25	Contributions clients (000 \$) an 1	(352)	(13)	(365)	(11 042)	(2)	(11 044)	(10 690)	11	(10 679)	(11 044)	100%	0	0%
26	Contributions clients (000 \$) an 2	(1)	0	(1)	1 220	0	1 220	1 221	0	1 221	1 220	100%	0	0%
27	Contributions clients (000 \$) an 3	0	0	0	(1)	0	(1)	(1)	0	(1)	(1)	100%	0	0%
28	Contributions clients (000 \$) an 4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100%	0	0%
29	Contributions clients (000 \$) an 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100%	0	0%	
30	Total Contributions clients	(34 415)	(24)	(34 439)	(31 003)	(12)	(31 015)	3 413	11	3 424	(31 015)	100%	0	0%
31	Total des investissements (000 \$) an 0	31 018	3 264	34 282	34 697	2 714	37 410	3 678	(550)	3 129	37 277	100%	133	0%
32	Total des investissements (000 \$) an 1	8 636	1 994	10 629	6 327	1 558	7 885	(2 309)	(435)	(2 744)	7 835	99%	50	1%
33	Total des investissements (000 \$) an 2	286	0	286	3 258	47	3 305	2 972	47	3 019	2 995	91%	311	9%
34	Total des investissements (000 \$) an 3	124	0	124	3 450	35	3 484	3 325	35	3 360	1 183	34%	2 302	66%
35	Total des investissements (000 \$) an 4	0	0	0	370	(0)	370	370	(0)	370	275	74%	95	26%
36	Total des investissements (000 \$) an 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100%	0	0%	
37	Total Investissements	40 065	5 257	45 322	48 101	4 354	52 455	8 036	(903)	7 133	49 564	94%	2 891	6%
GRILLE TARIFAIRE D'ORIGINE⁴														
38	Impact sur les tarifs													
39	Pour la première année (000 \$)	(3 570)	(2 041)	(5 611)	(3 618)	(2 115)	(5 733)	(48)	(73)	(122)				
40	Pour les cinq premières années (000 \$)	(13 584)	(8 964)	(22 548)	(10 657)	(8 893)	(19 550)	2 926	71	2 998				
41	Taux de rendement interne	14,80%	44,93%	18,06%	11,18%	51,52%	14,70%	-3,62%	6,59%	-3,36%				
42	Point mort tarifaire (années)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00				
TARIFS RÉELS														
43	Impact sur les tarifs													
44	Pour la première année (000 \$)	(3 570)	(2 041)	(5 611)	(3 944)	(2 463)	(6 408)	(375)	(422)	(797)				
45	Pour les cinq premières années (000 \$)	(13 584)	(8 964)	(22 548)	(10 815)	(8 926)	(19 741)	2 768	38	2 806				
46	Taux de rendement interne	14,80%	44,93%	18,06%	11,04%	53,27%	14,27%	-3,76%	8,34%	-3,79%				
47	Point mort tarifaire (années)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00				

48 1. Le terme a priori réfère aux résultats du plan de développement 2017 présenté dans le Rapport annuel 2017 (R-4024-2017, B-0089, Énergir-14, Document 3). Des modifications ont été apportées dans la présentation de certains investissements.

49 2. Le terme a posteriori présente les résultats de l'analyse basée sur les clients, volumes, revenus et investissements réels disponibles à ce jour, en plus d'une projection pour les années suivantes. La projection concerne généralement les projets qui s'échelonnent sur plus de trois ans et les clients réels n'ayant pas cumulé 12 mois de consommation.

50 3. Le modèle de revenu requis utilisé est le même que celui utilisé a priori, avec les paramètres d'origine.

51 4. Les contributions clients regroupent la contribution de raccordement de 300 \$ et les autres types de contribution (l'orlaire, emplacement et délai de raccordement).

52 5. Les résultats selon la grille tarifaire d'origine sont calculés avec les revenus réels ajustés en fonction de la variation entre la grille tarifaire facturée et la grille tarifaire d'origine utilisée dans la rentabilité a priori, selon les taux approuvés par la Régie.

Annexe 7
COMPARAISON DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT AFFAIRES - NOUVEAUX CLIENTS
2017 A PRIORI vs 2017 A POSTERIORI

Ligne	Description	A priori ¹	A posteriori ²	Écart a priori vs a posteriori	Écart a priori vs a posteriori	Données utilisées a posteriori			
						Réelles	% Réel	Prévision	% Prévision
						(1)	(2)	(3)	(4)
1	Nombre de clients an 1	2 161	2 131	(30)	-1%	2 130	100%	1	0%
2	Nombre de clients an 2 (cumulatif)	2 003	1 982	(21)	-1%	1 981	100%	1	0%
3	Nombre de clients an 3 (cumulatif)	2 014	2 023	9	0%	1 983	98%	40	2%
4	Nombre de clients an 4 (cumulatif)	2 014	2 024	10	0%	1 983	98%	41	2%
5	Nombre de clients an 5 (cumulatif)	2 014	2 024	10	0%	1 983	98%	41	2%
6	Volumes (10³m³) an 1	55 773	52 167	(3 605)	-6%	51 979	100%	189	0%
7	Volumes (10 ³ m ³) an 2 (cumulatif)	48 160	46 076	(2 084)	-4%	44 634	97%	1 442	3%
8	Volumes (10 ³ m ³) an 3 (cumulatif)	50 018	42 387	(7 631)	-15%	40 196	95%	2 192	5%
9	Volumes (10 ³ m ³) an 4 (cumulatif)	50 123	40 769	(9 354)	-19%	37 919	93%	2 850	7%
10	Volumes (10 ³ m ³) an 5 (cumulatif)	50 123	40 769	(9 354)	-19%	37 919	93%	2 850	7%
11	Immobilisations (000 \$) an 0	65 081	55 876	(9 205)	-14%	55 743	100%	133	0%
12	Immobilisations (000 \$) an 1	539	13 851	13 312	2470%	13 851	100%	0	0%
13	Immobilisations (000 \$) an 2	123	812	690	561%	812	100%	0	0%
14	Immobilisations (000 \$) an 3	0	1 443	1 443	100%	726	50%	717	50%
15	Immobilisations (000 \$) an 4	0	302	302	100%	275	91%	27	9%
16	Immobilisations (000 \$) an 5	0	0	0	100%	0	100%	0	0%
17	Total Immobilisations (incluant les frais généraux)	65 742	72 284	6 542	10%	71 407	99%	877	1%
18	Subvention PRC (000 \$) an 1	8 449	3 518	(4 931)	-58%	3 468	99%	50	1%
19	Subvention PRC (000 \$) an 2	164	1 226	1 062	647%	915	75%	311	25%
20	Subvention PRC (000 \$) an 3	124	2 008	1 883	1513%	422	21%	1 585	79%
21	Subvention PRC (000 \$) an 4	0	68	68	100%	0	0%	68	100%
22	Subvention PRC (000 \$) an 5	0	0	0	100%	0	100%	0	0%
23	Total Subvention PRC	8 738	6 820	(1 918)	-22%	4 806	70%	2 014	30%
24	Contributions clients³ (000 \$) an 0	(34 062)	(21 180)	12 883	-38%	(21 180)	100%	0	0%
25	Contributions clients (000 \$) an 1	(352)	(11 042)	(10 690)	3037%	(11 042)	100%	0	0%
26	Contributions clients (000 \$) an 2	(1)	1 220	1 221	-135615%	1 220	100%	0	0%
27	Contributions clients (000 \$) an 3	0	(1)	(1)	100%	(1)	100%	0	0%
28	Contributions clients (000 \$) an 4	0	0	0	100%	0	100%	0	0%
29	Contributions clients (000 \$) an 5	0	0	0	100%	0	100%	0	0%
30	Total Contributions clients	(34 415)	(31 003)	3 413	-10%	(31 003)	100%	0	0%
31	Total des investissements (000 \$) an 0	31 018	34 697	3 678	12%	34 563	100%	133	0%
32	Total des investissements (000 \$) an 1	8 636	6 327	(2 309)	-27%	6 277	99%	50	1%
33	Total des investissements (000 \$) an 2	286	3 258	2 972	1039%	2 947	90%	311	10%
34	Total des investissements (000 \$) an 3	124	3 450	3 325	2671%	1 148	33%	2 302	67%
35	Total des investissements (000 \$) an 4	0	370	370	100%	275	74%	95	26%
36	Total des investissements (000 \$) an 5	0	0	0	100%	0	100%	0	0%
37	Total des investissements	40 065	48 101	8 036	20%	45 210	94%	2 891	6%
	GRILLE TARIFAIRE D'ORIGINE⁴								
38	Impact sur les tarifs								
39	Pour la première année (000 \$)	(3 570)	(3 618)	(48)					
40	Pour les cinq premières années (000 \$)	(13 584)	(10 657)	2 926					
41	Taux de rendement interne	14,80%	11,18%	-3,62%					
42	Point mort tarifaire (années)	1,00	1,00	0,00					
	TARIFS FACTURÉS								
43	Impact sur les tarifs								
44	Pour la première année (000 \$)	(3 570)	(3 944)	(375)					
45	Pour les cinq premières années (000 \$)	(13 584)	(10 815)	2 768					
46	Taux de rendement interne	14,80%	11,04%	-3,76%					
47	Point mort tarifaire (années)	1,00	1,00	0,00					

1. Le terme a priori réfère aux résultats du plan de développement 2017 présenté dans le Rapport annuel 2017 (R-4024-2017, B-0089, Énergir-14, Document 3). Des modifications ont été apportées dans la présentation de certains investissements.
2. Le terme a posteriori présente les résultats de l'analyse réalisée sur la base des volumes, revenus, investissements, subventions et contributions réels disponibles à ce jour, en plus d'une projection pour les années suivantes.
Cette projection est basée sur les données réelles entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020, ou encore, sur les données a priori pour les clients n'ayant pas cumulé 12 mois de consommation.
Le revenu requis utilisé est le même que celui utilisé a priori, avec les paramètres d'origine.
3. Les contributions clients regroupent la contribution de raccordement de 300 \$ et les autres types de contributions (forfaitaires, emplacement et délai de raccordement).
4. Les résultats selon la grille tarifaire d'origine sont calculés avec les revenus réels ajustés en fonction de la variation entre la grille tarifaire facturée et la grille tarifaire d'origine utilisée dans la rentabilité a priori, selon les taux approuvés par la Régie.

Annexe 8
COMPARAISON DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT AFFAIRES - AJOUTS DE CHARGE
2017 A PRIORI vs 2017 A POSTERIORI

Ligne	Description	Dossiers mesurés a posteriori ¹				Dossiers non mesurés a posteriori ²				Proportion	Tous les dossiers ³			
		A priori	A posteriori ⁴	Écart a priori vs a posteriori	Écart a priori vs a posteriori	A priori	A posteriori	Écart a priori vs a posteriori	Écart a priori vs a posteriori		A priori	A posteriori	Écart a priori vs a posteriori	Écart a priori vs a posteriori
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
1	Nombre de clients an 1	804	793	(11)	-1%	210	210	0	0%	21%	1 014	1 003	(11)	-1%
2	Nombre de clients an 2 (cumulatif)	804	793	(11)	-1%	210	210	0	0%	21%	1 014	1 003	(11)	-1%
3	Nombre de clients an 3 (cumulatif)	804	793	(11)	-1%	210	210	0	0%	21%	1 014	1 003	(11)	-1%
4	Nombre de clients an 4 (cumulatif)	804	793	(11)	-1%	210	210	0	0%	21%	1 014	1 003	(11)	-1%
5	Nombre de clients an 5 (cumulatif)	804	793	(11)	-1%	210	210	0	0%	21%	1 014	1 003	(11)	-1%
6	Volumes (10³m³) an 1	18 034	17 607	(426)	-2%	7 259	7 349	90	1%	29%	25 293	24 956	(337)	-1%
7	Volumes (10 ³ m ³) an 2 (cumulatif)	18 034	17 420	(613)	-3%	7 259	7 349	90	1%	29%	25 293	24 769	(524)	-2%
8	Volumes (10 ³ m ³) an 3 (cumulatif)	18 034	17 231	(802)	-4%	7 259	7 349	90	1%	29%	25 293	24 580	(712)	-3%
9	Volumes (10 ³ m ³) an 4 (cumulatif)	18 034	17 203	(830)	-5%	7 259	7 349	90	1%	29%	25 293	24 552	(741)	-3%
10	Volumes (10 ³ m ³) an 5 (cumulatif)	18 034	17 203	(830)	-5%	7 259	7 349	90	1%	29%	25 293	24 552	(741)	-3%
11	Immobilisations (000 \$) an 0	2 657	2 209	(447)	-17%	618	515	(103)	-17%	19%	3 275	2 724	(550)	-17%
12	Immobilisations (000 \$) an 1	0	390	390	100%	0	144	144	100%	0%	0	535	535	100%
13	Immobilisations (000 \$) an 2	0	(27)	(27)	100%	0	(11)	(11)	100%	0%	0	(38)	(38)	100%
14	Immobilisations (000 \$) an 3	0	2	2	100%	0	1	1	100%	0%	0	3	3	100%
15	Immobilisations (000 \$) an 4	0	(0)	(0)	100%	0	0	0	100%	0%	0	(0)	(0)	100%
16	Immobilisations (000 \$) an 5	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
17	Total Immobilisations (incluant les frais généraux)	2 657	2 575	(82)	-3%	618	648	31	5%	19%	3 275	3 223	(52)	-2%
18	Subvention PRC (000 \$) an 1	1 515	837	(678)	-45%	491	189	(302)	-62%	24%	2 006	1 026	(981)	-49%
19	Subvention PRC (000 \$) an 2	0	84	84	100%	0	1	1	100%	0%	0	85	85	100%
20	Subvention PRC (000 \$) an 3	0	31	31	100%	0	1	1	100%	0%	0	32	32	100%
21	Subvention PRC (000 \$) an 4	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
22	Subvention PRC (000 \$) an 5	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
23	Total Subvention PRC	1 515	952	(563)	-37%	491	191	(300)	-61%	24%	2 006	1 143	(863)	-43%
24	Contributions clients (000 \$) an 0	(11)	(10)	1	-7%	0	0	0	100%	0%	(11)	(10)	1	-7%
25	Contributions clients (000 \$) an 1	(12)	(2)	10	-82%	(1)	0	1	-100%	8%	(13)	(2)	11	-84%
26	Contributions clients (000 \$) an 2	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
27	Contributions clients (000 \$) an 3	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
28	Contributions clients (000 \$) an 4	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
29	Contributions clients (000 \$) an 5	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
30	Total Contributions clients	(23)	(12)	10	-46%	(1)	0	1	-100%	4%	(24)	(12)	11	-48%
31	Total des investissements (000 \$) an 0	2 646	2 199	(447)	-17%	618	515	(103)	-17%	19%	3 264	2 714	(550)	-17%
32	Total des investissements (000 \$) an 1	1 503	1 225	(278)	-19%	490	333	(157)	-32%	25%	1 994	1 558	(435)	-22%
33	Total des investissements (000 \$) an 2	0	57	57	100%	0	(10)	(10)	100%	0%	0	47	47	100%
34	Total des investissements (000 \$) an 3	0	33	33	100%	0	2	2	100%	0%	0	35	35	100%
35	Total des investissements (000 \$) an 4	0	(0)	(0)	100%	0	0	0	100%	0%	0	(0)	(0)	100%
36	Total des investissements (000 \$) an 5	0	0	0	100%	0	0	0	100%	0%	0	0	0	100%
37	Total Investissements	4 149	3 514	(635)	-15%	1 108	839	(269)	-24%	21%	5 257	4 354	(903)	-17%
GRILLE TARIFAIRE D'ORIGINE⁵														
38	Impact sur les tarifs													
39	Pour la première année (000 \$)	(1 349)	(1 510)	(161)		(692)	(605)	88			(2 041)	(2 115)	(73)	
40	Pour les cinq premières années (000 \$)	(5 954)	(6 320)	(366)		(3 011)	(2 573)	438			(8 964)	(8 893)	71	
41	Taux de rendement interne	38,95%	46,35%	7,40%		69,81%	73,74%	3,90%			44,93%	51,52%	6,59%	
42	Point mort tarifaire (années)	1,00	1,00	0		1,00	1,00	0,00			1,00	1,00	0,00	
TARIFS RÉELS														
43	Impact sur les tarifs													
44	Pour la première année (000 \$)	(1 349)	(1 858)	(509)		(692)	(605)	87			(2 041)	(2 463)	(422)	
45	Pour les cinq premières années (000 \$)	(5 954)	(6 352)	(399)		(3 011)	(2 574)	437			(8 964)	(8 926)	38	
46	Taux de rendement interne	38,95%	48,10%	9,15%		69,81%	73,74%	3,93%			44,93%	53,27%	8,34%	
47	Point mort tarifaire (années)	1,00	1,00	0		1,00	1,00	0,00			1,00	1,00	0,00	

1. Les dossiers mesurés a posteriori sont ceux pour lesquels aucune vente en ajouts de charge n'a été signée après 2017.

2. Les dossiers non mesurés a posteriori sont ceux pour lesquels il y eu d'autres ventes en ajouts de charge après 2017.

3. Tous les dossiers réfèrent aux informations de l'ensemble des ventes signées en ajouts de charge du plan de développement 2017 pour le marché affaires.

4. Le terme a posteriori présente les résultats de l'analyse basée sur les clients, volumes, revenus et investissements réels disponibles à ce jour. Le modèle de revenu requis utilisé est le même que celui utilisé a priori, avec les paramètres d'origine.

5. Les résultats selon la grille tarifaire d'origine sont calculés avec les revenus réels ajustés en fonction de la variation entre la grille tarifaire facturée et la grille tarifaire d'origine utilisée dans la rentabilité a priori, selon les taux approuvés par la Régie.